

Séance ordinaire du 21 mars 2016

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 21 mars 2016, à 19 h 30, à la salle de l'Âge d'Or du centre communautaire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Évans Potvin Richard Lapointe
 Martin Voyer Sylvain Lavoie
 André Fortin

Est absent le conseiller : Lévis Duchesne

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents : La directrice générale, Marie-Hélène Boily
 Le greffier, Mario Bouchard

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, monsieur le maire, Lawrence Potvin, ouvre la séance.

2. 55.03.2016 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016.
4. Rapport des activités du conseil :
 - 4.1. Administration et développement :
 - 4.1.1. Approbation de la liste des comptes.
 - 4.1.2. Adoption du règlement n° 197-2016 lequel modifie le règlement n° 181-2015 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.
 - 4.1.3. Avis de motion – Adoption du règlement n° 199-2016 encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 et abrogeant le règlement n° 86-2009.
 - 4.2. Gestion du territoire :
 - 4.2.1. Résolution d'appui à la Semaine de la sécurité publique ferroviaire.
 - 4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :
 - 4.3.1. Autorisation de travaux maison des jeunes de Lac-à-la-Croix.
 - 4.3.2. Demande de subvention fête nationale du Québec – Édition 2016.
 - 4.3.3. Octroi d'un contrat à l'agence de sécurité Garda dans le cadre des activités entourant la fête nationale édition 2016.
 - 4.3.4. Octroi d'un contrat à Environnement CA – Travaux dans le cadre de la demande d'un certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le projet de plongée sous-marine au site du Lac Vouzier.
 - 4.4. Rapport des activités du conseil :
 - 4.4.1. Représentation du conseil municipal, dons, subventions et contributions.
5. Dépôt de la correspondance.
6. Affaires nouvelles :
7. Période de questions des citoyens.
8. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

3. 56.03.2016 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2016

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Adoptée à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

Aucune intervention

4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

4.1.1 57.03.2016 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

*Mme Claude Brassard
Trésorière adjointe*

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 8 mars au 18 mars 2016 laquelle totalise la somme de 244 245,39 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n° 51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaire de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 58.03.2016 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 197-2016 LEQUEL MODIFIE LE RÈGLEMENT N° 181-2015 DÉCRÉTANT LA TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'adopter le règlement n° 197-2016 lequel modifie le règlement n° 181-2015 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.1.3 AVIS DE MOTION ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 199-2016 ENCADRANT LA TAXE MUNICIPALE POUR LE 9-1-1 ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT N° 86-2009

Monsieur le conseiller Richard Lapointe présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le règlement n° 199-2016 encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 et abrogeant le règlement n° 86-2009.

4.2 GESTION DU TERRITOIRE

4.2.1 59.03.2016 RÉSOLUTION D'APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE FERROVIAIRE

Considérant la tenue à travers le Canada de la Semaine de la sécurité publique ferroviaire du 25 avril au 1^{er} mai 2016;

Considérant qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

Considérant qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec l'industrie ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organisations ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

Considérant la demande d'Opération Gareautrain que le conseil municipal appuie en adoptant la présente résolution les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix;

A ces causes, monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'appuyer la Semaine de la sécurité publique ferroviaire, un événement national, se déroulant du 25 avril au 1^{er} mai 2016.

Adoptée à l'unanimité

4.3 CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE

4.3.1 60.03.2016 AUTORISATION DE TRAVAUX MAISON DES JEUNES DE LAC-A-LA-CROIX

Considérant qu'en août 2015 les membres du conseil d'administration de la maison des jeunes de Lac-à-la-Croix ont signifié à la Ville que les aménagements du local situé au centre communautaire n'étaient plus adéquats pour offrir l'ensemble des activités de la maison des jeunes.

Considérant que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix est propriétaire du centre communautaire et se doit d'être maître d'œuvre des travaux.

À ces causes, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer :

D'autoriser des travaux d'aménagement du local de la maison des jeunes de Lac-à-la-Croix pour la somme totale de 8 404,23 \$ excluant les taxes applicables;

D'autoriser les contrats suivants, le tout conditionnel à la signature d'une convention d'occupation à intervenir avec la maison des jeunes de Lac-à-la-Croix.

Entrepreneur	Travaux	Montant excluant les taxes applicables
Les constructions S.Gauthier inc.	Travaux de démolition et de rénovation	1 579,23 \$
Plomberie Lac-Saint-Jean	Installation d'un évier et robinet	470 \$
Industrie C.H. inc.	Construction des armoires	4 805 \$
SPO électrique inc.	Travaux d'électricité	1 550 \$

De réclamer la somme de 8 404,23 \$ plus les taxes applicables, à la maison des jeunes de Lac-à-la-Croix.

Monsieur le conseiller Evans Potvin ne se prévaut pas de son droit de vote et déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts.

Adoptée à l'unanimité

